

L'Association Kal Akal est une Association, membre de la société civile de Kidal. Elle intervient dans le domaine de la défense et de la promotion des droits humains et droits connexes. Son siège social est à Kidal.

Bulletin du mois de décembre 2023

Conformément à son engagement de veille sur les questions des droits humains, l'Association Kal Akal tente au tant que faire se peut de suivre pour documenter toutes les violations des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire de l'Azawad.

Par ce bulletin mensuel, elle ramasse de façon brièvement résumée toutes les atteintes aux droits humains commises par le groupe *Wagner* et l'armée malienne sur l'ensemble du territoire de l'Azawad durant le mois de décembre 2023. Elles Incluent aussi des violations perpétrées en Novembre.

Ces violations vont des exécutions sommaires au vol des biens en passant par les disparitions forcées, le pillage des domiciles et des commerces, le dépeuplement, la destruction des infrastructures sociales (écoles, centres de santé, mosquées, point d'eau...), l'incendie des pâturages...

Les principales cibles ethniques de violations sont les touareg, les Arabes, les Peulhs.

Les moyens d'actions utilisés pour commettre les crimes sont de 4 types :

- Frappes des drones ;
- Exécution directe ;
- Bombardement au moyen des engins blindés et des armes à main ;
- Bombardement à l'aide des avions ;

Ainsi, durant le mois de Novembre et décembre, l'Association a pu répertorier :

- **Exécution Sommaire** : un pointage non exhaustif de l'Association a noté environ 198 civils tués ;
- **Disparition** : plusieurs dizaines des civils portés disparus après leur interpellation ;
- **Vol** : des vols des moyens roulants, de l'argent et des bijoux des femmes ont été recensés partout où *Wagner* et FAMA sont passés.
- **Pillage** : plusieurs cas de pillages sont enregistrés à Kidal, Tadoumoumt, Larnab, Tarkint, Anafif, Ber, Aguelhoc, Ghati Loumo, Lougui...
- **Destruction des infrastructures** : elles concernent entre autre, Ain Rahma, Erintedjeft, Tarkint, Thardjé, Aglal, Tessalit, Larnab...et portent sur des centres de santé, des châteaux d'eau, des mosquées, des domiciles.
- **Viol** : plusieurs cas de viols rapportés à Léré, Kidal, Ber, Anafif ...
- **Feu de brousse** : 2 feux de brousse dans la région de Kidal.

- **Fosses communes** : existence d'au moins deux fosses communes. L'une dans la région de Tombouctou avec 73 corps, l'autre dans la région de Kidal contenant également plusieurs dizaines de corps sans vie ;
- **Arrestations arbitraires** : au moins, l'Association a pu dénombrer 40 cas d'arrestation, dont deux travailleurs du CICR. Leurs parents restent sans nouvelles d'eux ;
- **Dépeuplement** : presque toutes les populations autochtones blanches ont été chassées de chez elles et le vide est sciemment fait combler par l'Etat à des populations allogènes ou des immigrés venus à la recherche du travail.

Ceci ne constitue qu'une infime partie des crimes commis durant seulement deux mois. L'Association Kal Akal malgré toutes les difficultés sur le terrain et ses moyens limités, s'impose le devoir de répertorier, documenter et archiver toutes les violations des droits de l'homme commises par Wagner et FAMA à toutes fins utiles.

L'Association lance un appel pressant à la Communauté internationale, aux organisations sous régionales, à l'ensemble des organisations des droits de l'homme, ainsi qu'aux organisations humanitaires à jouer chacun en ce qui le concerne et selon son pouvoir sa partition pour stopper ces crimes, soulager les souffrances des populations cibles et aider à ce que les auteurs de ces crimes rendent compte devant des organes de droit indépendants.

Elle marque sa disponibilité à collaborer avec toutes les organisations désirant faire la lumière sur ces crimes avec une expertise locale dévouée à la tâche.